

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 334 DU JEUDI 27 JUIN 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

GUINÉE

## Décès en prisons de Sadiba Koulibaly, ex-bras droit de Mamadi Doumbouya

P.3



Édito à vue d'Aigle

## Clap de fin des examens nationaux

Lancés le 11 juin, les examens nationaux, session 2024, ont pris fin mercredi 26 juin sur toute l'étendue du territoire national. L'honneur est revenu aux élèves de 6<sup>ème</sup> Année, candidats au Certificat d'études élémentaires (CEE), d'ouvrir le bal desdits examens le 11 juin dernier... P.2

EVALUATION DES PARTIS POLITIQUES



P.4



Voici ce que les émissaires du MATD ont demandé à Daniel Kolié, président du parti CADRE (entretien)

BACCALURÉAT UNIQUE 2024 P.5



Des candidats et surveillants éliminés ainsi que des téléphones saisis (MEPU-A) (entretien)

ONZE ENFANTS ENLEVÉS À CONAKRY P.6



« Ils ont été retrouvés à Kourémali » (Vice-président de la délégation spéciale de Tombolia) (entretien)

TRACASSERIES EN HAUTE MER P.7

Le chef du port artisanal de Kaporo explique le calvaire que la gendarmerie maritime leur fait subir (entretien)

DÉCÈS DU COLONEL SADIBA KOULIBALY P.4

Les révélations de son avocat

PROCÈS DES ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE

Marcel Guilavogui clame à nouveau son innocence P.2

## Édito à vue d'aigle



### Clap de fin des examens nationaux

**L**ancés le 11 juin, les examens nationaux, session 2024, ont pris fin mercredi 26 juin sur toute l'étendue du territoire national.

L'honneur est revenu aux élèves de 6<sup>e</sup> Année, candidats au Certificat d'études élémentaires (CEE), d'ouvrir le bal desdits examens le 11 juin dernier.

Le 14 juin, les candidats au BEPC (Brevet d'études du premier cycle) leur ont emboîté le pas, avec un léger remaniement de leur calendrier initial pour cause de célébration de l'Aïd el Kébir ou fête de Tabaski. Du 22 au 26 juin, la boucle a été bouclée par les élèves de terminale candidats au baccalauréat unique. Partout, des conseils ont été donnés aux candidats tout comme des instructions fermes aux surveillants pour que tout se

déroule dans de bonnes conditions dans les centres d'examen. Des dispositions d'ordre sanitaire et sécuritaire ont également été prises. Malgré tout, des candidats et des surveillants ont éliminés, de nombreux téléphones saisis par endroits. Ce qui fait dire à certains que les mauvaises pratiques ont la peau pendant le déroulement des examens nationaux en République de Guinée. Des inscriptions ont eu lieu à dessein sur Whatsapp et Messenger pour frauder. Espérons que les poursuites annoncées contre les fautifs ne seront pas abandonnées. De l'avis général, l'organisation des examens nationaux session 2024 avait vraiment valeur de test pour Jean Claude Cedy, le successeur de Guillaume Hawing à la tête de ce département stratégique qu'est celui de l'Enseignement et de l'Alphabétisation. À rappeler que les élèves de 6<sup>e</sup> Année qui décrocheront le CEE s'ouvriront grandement les portes du collège. Les candidats admis au BEPC deviendront lycéens à la prochaine rentrée scolaire. Quant aux élèves de terminale, il leur faudra un succès au baccalauréat unique pour pouvoir accéder aux institutions d'enseignement supérieur du pays. Les élèves et les enseignants auront droit à trois de vacances bien méritées (Juillet, Août, Septembre). Une période que les uns et les mettront à profit pour voyager à l'intérieur ou à l'étranger; apprendre un métier ou mener une activité génératrice de revenu.

Kèfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2 Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

**Fondateur & Administrateur Général**

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité, Tél. +224 621935388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

**Directeur de Publication**

Amadou Sadjo Diallo

**Rédacteur en Chef**

Sékou Condé

**Secrétaire Général de la Rédaction**

Sammuel M'Bemba

**Comité de Rédaction**

Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité,

Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo

**Stagiaire:** Mamadou Oury Bah

**Service Commercial, Marketing, Abonnement,**

**Annonces et Pub**

Oumar Kabirou Kaba

654 75 56 50

**Imprimeur**

Arbaba Barry

628463493

**Imprimerie**

Le Scribe

**Distribution**

L'Aigle Infos/Maison du Livre

**Mise en page**

Mohamed Lamine Camara - 664 57 99 72

**Edité par :** Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

## ACTUALITÉ

### PROCÈS DES ÉVÉNEMENTS DU 28 SEPTEMBRE

# Marcel Guilavogui clame à nouveau son innocence

*La phase des plaidoiries et réquisitions au procès des événements du 28 septembre 2009 a pris fin mercredi 26 juin 2024, par devant le Tribunal Criminel de Dixinn délocalisé à la Cour d'Appel de Conakry. À cette occasion, Marcel Guilavogui, un des onze accusés a clamé à nouveau son innocence, tout en rappelant qu'il a toujours servi l'armée guinéenne avec loyauté.*



«Monsieur le président je vous remercie parce que je suis un innocent. Je vous remercie d'avoir tenu ce procès pour tout ce qui a dit dur Marcel n'a pas été prouvé à la barre. Ici on a beaucoup appris, nous nous sommes que des militaires, nous ne sommes pas des hommes de droit mais nous avons beaucoup appris ici. Je suis innocent et je plaide non coupable parce que je suis innocent. Je suis innocent parce que je n'ai pas de victimes. Je suis innocent parce que je n'ai jamais été confronté avec une victime dans cette salle. Je suis innocent parce que je suis innocent», a martelé Marcel Guilavogui.

Et d'ajouter : «Monsieur le président je vous prie que mes enfants ont besoin de moi, que ma petite famille a besoin de moi. Plus de 14 ans je suis tombé malade, j'ai perdu la tête, on m'a hospitalisé à Donka, j'ai fais plus de 8 mois couché malade, si j'étais vraiment coupable j'allais pas survivre, si vous me voyez aujourd'hui dans cette forme c'est parce que je suis

innocent. Et je met au défi à tout individu qui dira qu'il a vu Marcel faire, tuer, violer. Et je met au défi toute l'armée guinéenne si Marcel est un voleur, un brigand, toute l'armée guinéenne, parce que nous sommes tous Guinéennes. Vous pouvez parcourir partout aucun militaire Guinéen ne te dira que Marcel est un brigand, un voleur, un menteur, un voleur. J'ai toujours servi l'armée avec loyauté. J'ai toujours servi l'armée avec les chefs, ce n'est pas seulement avec le capitaine Moussa Dadis Camara, d'ailleurs je ne connaissais pas, c'est au service militaire que le connu parce que je suis rentré dans l'armée dans l'armée après une rébellion, 556 volontaires on était que 3 que le Général Lansana Conté a pris...»

Mamadou Oury

GUINÉE

# Décès en prisons de Sadiba Koulibaly, ex-bras droit de Mamadi Doumbouya

L'armée guinéenne en deuil. Le colonel Sadiba Koulibaly, ex-chef d'état-major général des armées et chargé d'affaires à l'ambassade de Guinée à Cuba, n'est plus.



Condamné le 14 juin dernier, à cinq ans d'emprisonnement pour « désertion à l'étranger et détention illégale d'armes », Sadiba Koulibaly est passé de vie à trépas. Sa mort a été

annoncée par le parquet près du tribunal militaire permanent de Conakry le mardi 25 juin 2024.

Pour le moment, la cause principale de sa mort reste inconnue. Toutefois, des autorités ont indiqué dans

un rapport d'autopsie établi que « le décès pourrait être imputable à un psycho-traumatisme important et un stress prolongé qui sont à l'origine d'une arythmie cardiaque majeure ayant entraîné une défibrillation

et un arrêt cardiaque ».

À cet effet, le parquet près de tribunal militaire de première instance permanent de Conakry présente ses condoléances à la famille éplorée. « Le parquet près le Tribunal militaire de première instance permanent de Conakry a le profond regret de porter à la connaissance de l'opinion publique du décès de Monsieur Sadiba Koulibaly survenu le 22 juin 2024 à Conakry suivant certificat de décès N°1942/HNID/24 du 24 juin 2024 délivré par monsieur le chef de service médecine légale de l'hôpital Ignace-Deen de Conakry », renseigne le communiqué du procureur militaire le colonel Aly Camara.

Après sa condamnation, l'ex-chef d'état-major

Général des armées a été radié des effectifs de l'armée guinéenne pour « atteinte à la sûreté de l'Etat, inconduite, désertion, abandon de poste ». Il a également perdu la dignité et l'appellation de Général de Brigade et est relégué dans la catégorie des officiers supérieurs au grade de colonel.

Et pourtant, le colonel Sadiba était un membre très influent de la junte militaire à la prise du pouvoir en septembre 2021. Il était même considéré comme le numéro 2 de la junte, auprès de Mamadi Doumbouya. Lorsque les relations entre les deux ont pris un coup, Sadiba a été éloigné de Conakry et nommé chargé d'affaires à l'ambassade de Guinée à Cuba.

NET AFRIQUE

UFDG

## Kalémoudou Yansané revient sur les « événements » de Gaoual

L'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) a tenu samedi 22 juin 2024, son assemblée générale hebdomadaire à son siège national à la Minière, avec moins de mobilisation pour cause du décès d'un frère de Hadja Halimatou Dalein Diallo, l'épouse du président du parti.

En marge de cette importante rencontre avec les cadres et les militants, Kalémoudou Yansané, un des vice-présidents, s'est confié à la presse pour apporter des précisions sur les événements de Gaoual et dire ce qu'il pense de l'évaluation des partis politiques si chère au ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD).

« Nous sommes en train de faire des renouvellements des fédérations à l'intérieur du pays. Maintenant que nous avons décidé de faire des congrès, c'est des préfets à

l'intérieur du pays qui se comportent comme des hors-la-loi. À Gaoual, nos responsables et la délégation étaient dans une cour fermée au domicile d'un responsable qui fait office de siège. Le préfet est venu avec la gendarmerie avec la police pour demander à interrompre la réunion sous prétexte que le pays est en évaluation... Les seules évaluations que nous nous connaissons c'est celles des examens nationaux. S'ils parlaient des partis, alors on appelle cela une évaluation documentaire. Donc nos responsables à Gaoual

notamment Cellou Baldé, Bano Sow et autres n'ont pas accepté l'injonction du préfet. Finalement le préfet a été amené à exercer la force et finalement la réunion s'est passée dans de très bonnes conditions. Tous les commentaires qui viennent de gauche et à droite ne sont que de la provocation contre l'UFDG », a martelé Kalémoudou Yansané. Avant de faire des observations par rapport à l'évaluation des partis politiques par le département de tutelle.

« Ils ont posé mille questions mais ils n'ont pas demandé le score que chaque parti a obtenu durant les différents scrutins. L'UFDG a obtenu plus de deux mille élus au cours des dernières élections communales. Ils n'ont pas



demandé cela, c'est pour dire que parti égal parti. Demandez le score que chaque parti a obtenu au niveau des différentes élections en ce moment on verra si parti égal parti. Parce que ce critère est

fondamental mais malheureusement il n'a pas été prévu ni retenu par le MATD », a-t-il fait savoir.

Kaba Kankoula

Lisez le journal numérique sur le site

**Kéfinafasso**  
www.kefinafasso.com

Notre site indépendant d'information tous azimuts.



## EVALUATION DES PARTIS POLITIQUES

## Voici ce que les émissaires du MATD ont demandé à Daniel Kolié, président du parti CADRE (entretien)

L'évaluation des partis politiques a débuté le lundi, 24 juin 2024. Les émissaires du Ministère de l'Administration et de la Décentralisation ont été reçus par le Congrès Africain pour la Démocratie et le Développement-CADRE. Pendant une demi-heure, le leader de cette formation politique s'est entretenu avec les émissaires du MATD sur le fonctionnement de son parti. Un entretien qui ne vise nullement pas à écarter des formations politiques selon Daniel Kolié, qui s'est prêté à notre rédaction.

**L'**Aigleinfos : Votre parti a reçu les émissaires du MATD dans le cadre de l'évaluation des partis politiques comme annoncé par les autorités. Comment s'est passée l'évaluation ?

**Daniel Kolié** : Nous avons accueilli ces émissaires et ça s'est très bien passé. La délégation était conduite par la Directrice nationale chargée des affaires politiques et électorales. Il faut dire que l'évaluation se faisait sur un outil digital ou une plateforme qui leur permettait d'insérer des informations qui nous ont été demandées à savoir l'agrément, le statut du parti, la liste des membres et d'autres documents que nous avons mis à leur disposition.

**L'Aigleinfos** : Avant de recevoir la délégation du MATD, est-ce que vous aviez eu les termes de référence ?

**Daniel Kolié** : Oui on avait reçu ces termes de référence et les informations de la



plateforme qui nous indiquaient des informations qu'il fallait fournir pour renseigner la plateforme dont dispose le ministère, il y avait aussi une liste annexe concernant des informations qu'il fallait fournir physiquement.

**L'Aigleinfos** : Quelle est selon vous la différence entre cette présente évaluation et celle qui avait été faite l'année dernière ?

**Daniel Kolié** : Il n'y a pas de différence, et nous avons même fait la remarque.

Seulement je pense que cette fois-ci le ministère pense avoir fait une large sensibilisation pour que les partis puissent adhérer.

**L'Aigleinfos** : Quelles sont attendues à l'issue de cette autre évaluation ?

**Daniel Kolié** : Nous voulons qu'à l'issue de cette évaluation, une situation particulière des partis politiques sur l'échiquier politique soit établie pour que chacun sache quel est son niveau de l'exécution des cahiers des charges par rapport à son existence. Cela permettra aux partis de se corriger et de pouvoir se projeter parce que c'est une évaluation qui permet de savoir ce qu'on fait de bien ou ce qu'on ne fait pas de bien.

**L'Aigleinfos** : Jusque-là des acteurs politiques non des moindres doutent de la finalité recherchée à l'issue de ce travail. D'aucuns même vont jusqu'à dire que le but c'est d'éliminer des formations politiques. Est-ce

qu'à votre avis ce thème doit être pris au sérieux ?

**Daniel Kolié** : Je suis d'accord avec ceux-là qui doutent mais je pense qu'en tant que parti politique qui aspire gouverner ce pays, il est normal de se soumettre à cette évaluation parce que pour moi, l'évaluation d'un parti ne peut pas se faire sur la base d'une simple évaluation entre guillemet. S'il y a des choses à reprocher à un parti, on peut lui demander de se mettre en règle et si le parti ne corrige pas, des dispositions peuvent être prises mais je ne crois pas que ça soit de façon fragrante qu'à l'issue d'une évaluation, qu'on dise que tel parti est suspendu ou dissous, ça ne serait pas la bonne manière.

**L'Aigleinfos** : Merci à vous Monsieur le président du parti CADRE !

**Daniel Kolié** : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

## DÉCÈS DU COLONEL SADIBA KOULIBALY

## Les révélations de son avocat

L'ex-chef d'état-major des armées, Sadiba Koulibaly, est décédé le 22 juin 2024 en détention à Conakry. Mais c'est seulement le 25 juin que l'annonce a été faite officiellement par le parquet militaire. Le lendemain, son avocat, Me Lancinet Diabaté a accordé une interview à Mediaguinee, pour faire des révélations sur la mort de son client.

«C'est pourquoi chaque fois quand nous partons, qu'on veut voir notre client, ils disent que non pour des raisons sécuritaires (il n'achève pas phrase), ils ont refusé catégoriquement», a-t-il fait savoir.

À la question de savoir dans quelle unité ou dans quel hôpital colonel Sadiba est décédé, l'avocat a répondu en ces termes: «C'est dans les locaux du Haut Commandement. Il a été maltraité c'est tout, il était là-bas. Parce que quand quelqu'un est condamné il faut l'envoyer à la sûreté, ils ont

refusé. Jusqu'à présent, les 7 autres éléments sont là-bas, la justice les a libérés mais ils ne sont pas libérés. Mon client n'est pas décédé dans un lieu judiciaire c'est le terme qu'il faut...On fera tout d'abord pour libérer les 7 autres-là d'abord, demain on ira dans la famille à Kountiya/Sebéya. On a exigé que la maison soit démilitarisée, ils ont fait ça la nuit-là. La procédure va continuer, on va attaquer le décret de la rétrogradation pour que sa famille bénéficie des avantages du monsieur».

Pour rappel, le mardi 25 juin, le procureur militaire colonel

Aly Camara, dans un communiqué, avait indiqué que selon les conclusions du rapport d'autopsie établi à cet effet, « le décès pourrait être imputable à un psycho-traumatisme important et un stress prolongé qui sont à l'origine d'une arythmie cardiaque majeure ayant entraîné une défibrillation et un arrêt cardiaque».

Une mort qui, comme il fallait s'y attendre, donne lieu à toutes sortes de commentaires et de spéculations dans le pays du général Mamadi Doumbouya

Mamadou Oury





## BACCALAURÉAT UNIQUE 2024

## Des candidats et surveillants éliminés ainsi que des téléphones saisis (MEPU-A)

**Au deuxième jour du baccalauréat unique session 2024, plusieurs cas de fraudes ont été enregistrés. Des surveillants, chefs de centre en passant par des délégués, un nombre important de ces acteurs ont été éliminés par les autorités. C'est le porte-parole du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire de l'Alphabétisation qui l'a annoncé dans une interview accordée à votre hebdomadaire. Mohamed Ansa Diawara prévient également que les responsables des groupes réseaux sociaux qui ont été créés à cet effet seront poursuivis même après les résultats.**

**L'Aigle infos** : Décrivez-nous l'atmosphère qui a régné lors des deux premières journées du baccalauréat unique session 2024 ?

**Mohamed Ansa Diawara** : Après les journées du samedi et dimanche, nous notons que le baccalauréat s'est déroulé dans le calme et la sérénité sur toute l'étendue du territoire national. Cependant, quelques surveillants, candidats et délégués ont été éliminés.

**L'Aigleinfos** : Que peut-on retenir comme bilan après les deux premières journées du baccalauréat ?

**Mohamed Ansa Diawara** : Pour le moment à Matoto, quatre surveillants, un chef de centre et deux agents ont été remplacés ; à Kindia, nous avons constaté trois cas de substitution et huit candidats éliminés soit pour port de téléphones et documents et deux surveillants renvoyés et remplacés ; à Dubréka, un surveillant remplacé et un candidat éliminé ; à Siguiri, huit candidats éliminés, dix surveillants remplacés avec



cinquante téléphones saisis dans les centres ; à N'Zérékoré, treize candidats éliminés, quinze surveillants remplacés ; à Beyla cinq candidats et surveillants éliminés ; à Lola, trois surveillants remplacés et trois candidats éliminés avec trente-six téléphones saisis dans les

centres.

**L'Aigleinfos** : Comment expliquez-vous aujourd'hui la méthode utilisée par les candidats pour introduire les téléphones et autres objets alors qu'en amont ils sont soumis à une fouille systématique ?

**Mohamed Ansa Diawara** : Il y a des candidats qui sont parfois plus intelligents que les surveillants alors que c'est le contraire qui doit se poser. C'est le laxisme et la légèreté qui animent ces surveillants sinon aucun candidat ne peut sortir un téléphone de la salle où il l'a caché sans être vu. Il faut ajouter que nous avons découvert des candidats qui ont enterré leurs téléphones dans les centres, d'autres les laissent dans le plafond. L'utilisation de tout ceci ne doit pas échapper aux surveillants qui sont là. De part et d'autre, les élèves sont tenaces dans leur vol et de l'autre côté, les surveillants sont légers.

**L'Aigleinfos** : Plusieurs annonces ont été faites concernant le démantèlement des groupes WhatsApp et Messenger mais jusque-là aucun réseau n'a été démasqué. Que prévoit le département de l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation pour freiner cet élan ?

**Mohamed Ansa Diawara** : Malgré les postes de

gendarmerie existants, les bandits ne finissent pas. Nous sommes en train de les rechercher et les traquer. C'est pourquoi d'ailleurs le ministère invite les parents et élèves inscrits dans ces groupes WhatsApp parce que généralement ce sont les parents eux-mêmes qui financent ces inscriptions. Nous leur demandons de se désinscrire immédiatement sinon après enquête, ces identifiés seront éliminés et poursuivis même après les résultats selon les dispositifs de nos règlements intérieurs dans le chapitre 10, articles 84, 88, 89 et suivants. Mais aussi conformément à la loi portant cyber sécurité et protection des données personnelles.

**L'Aigleinfos** : Merci à vous Monsieur le porte-parole du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation !

**Mohamed Ansa Diawara** : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

## GUINÉE

## Difficile collaboration entre autorités de la transition et médias privés

**Au pays du général Mamadi Doumbouya, force est de reconnaître que les relations entre les autorités de la transition et les médias privés sont loin d'être au beau fixe depuis plusieurs mois. Ce qui préoccupe au plus haut point les défenseurs de la liberté de la presse.**

Pour rappel, les agréments et les licences de trois grands groupes de médias privés (Espace, FIM, Djoma) ont été retirés à ce jour par les ministères de la Communication et des Télécommunications. Sans oublier les brouillages des ondes et le retrait de certaines chaînes privées du bouquet Canal plus. Ce qui a eu pour conséquence immédiate, la perte des centaines d'emplois aussi bien à Conakry qu'à

l'intérieur du pays. De là à présenter le tombeur d'Alpha Condé comme un «ennemi» de la presse guinéenne, il y a un pas que certains ont déjà franchi.

Mais contrairement à cette catégorie de Guinéens, les chauds partisans du CNRD aiment rappeler que depuis le 5 septembre 2021, beaucoup d'actes positifs ont été posés en faveur des professionnels des médias et de la communication. Parmi ces

actes, ils citent pêle-mêle la nomination de nombreux journalistes et communicants à des postes de responsabilité au sein de l'administration publique; la mise à disposition des maisons de la presse aussi bien à Conakry que dans les quatre capitales régions naturelles ; l'augmentation du montant de la subvention annuelle accordée à la presse privée. Au regard de ce qui précède donc, ces inconditionnels

croient dur comme fer l'Homme du 5 Septembre est et demeure un grand ami de la presse dont l'importance n'est plus à démontrer dans une démocratie. De l'avis de tous les observateurs avertis, il est à espérer vivement un apaisement entre les autorités de la transition et les médias pour une collaboration saine et

responsable dans l'intérêt exclusif de la Guinée et des Guinéens. Les médias privés se doivent d'être rétablis dans leurs droits afin qu'ils continuent de jouer pleinement et en toute responsabilité le rôle qui leur est dévolu dans un État de droit.

Mamadou Oury

*Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu*



## ONZE ENFANTS ENLEVÉS À CONAKRY

## « Ils ont été retrouvés à Kourémali » (Vice-président de la délégation spéciale de Tombolia)

Une terreur s'est emparée de la nouvelle commune de Tombolia où une dizaine d'enfants auraient été enlevés par un inconnu pour une destination inconnue. Ces enfants passionnés du football auraient été convaincus par leur ravisseur de les envoyer en Europe pour pouvoir réaliser leur rêve. Selon des informations, l'un des onze ans avait réussi à rater le convoi puisqu'au moment où ses amis étaient déjà à bord de leur car, il était parti chercher à manger. L'acte s'est passé le samedi, 22 juin 2024 dans cette commune de Conakry. Parents, proches et autorités ont tous été secoués par cette nouvelle et ont lancé des alertes sur les réseaux sociaux. Pour connaître les derniers développements de cette actualité, votre hebdomadaire s'est entretenu avec Alpha Bacar Diallo, Vice-président de la commune urbaine de Tombolia.

**L'Aigleinfos** : Dix enfants auraient été enlevés dans votre commune, est-ce que vous confirmez l'information ?

**Alpha Bacar Diallo** : Ce sont des enfants âgés de treize à quatorze ans, ils sont tous d'une académie de football mais ils n'ont pas été enlevés. C'est une aventure préparée. C'est un mécanicien qui leur a promis de les envoyer en France pour aller jouer au football. C'est ainsi qu'il a contacté un seul parmi ces enfants et ce dernier a contacté les autres.

**L'Aigleinfos** : En contrepartie, qu'est-ce que ces enfants ont donné au mécanicien comme contribution ?

**Alpha Bacar Diallo** : Quand les enfants sont venus, il a demandé à chacun de donner un million de GNF, un téléphone ou un objet de valeur. Ce qui fut fait. Les dix premiers qui sont venus se



sont embarqués et le onzième est venu trouver que ses amis sont partis puisqu'il cherchait à manger et les autres sont partis pour une destination inconnue. C'est après plusieurs recherches que j'ai été informé par le président de la délégation spéciale qui s'est rendu à Kindia pour un décès.

**L'Aigleinfos** : Vous vous êtes rendu sûrement au niveau des services de sécurité ; qu'est-ce qui est en train d'être fait pour retrouver ces enfants ?

**Alpha Bacar Diallo** : J'ai été au commissariat central de Dabompa pour rencontrer le commissaire central et son

adjoint ainsi que les OPJ qui étaient en audition des parents de ces enfants. Sur place vers 18H, un des enfants a appelé sa maman pour lui dire qu'ils sont à Kourémali, et la maman a commencé à pleurer. Le commissaire central a pris le numéro sur lequel l'enfant a appelé pour donner au

Directeur national de l'enfance ; et heureusement Kourémali était informé par la police des frontières à tous les niveaux. Des dispositions ont été prises pour les retrouver. Et présentement la situation est au niveau de l'OPROGEM.

**L'Aigleinfos** : Ils sont toujours à Kourémali ou en route pour Conakry maintenant ?

**Alpha Bacar Diallo** : Pour l'instant je n'ai pas échangé avec le commissaire ni la patronne de l'OPROGEM pour savoir s'ils sont toujours à Kourémali ou en route pour Conakry.

**L'Aigleinfos** : Et est-ce que la personne qui les a fait partir de Conakry a été arrêtée ?

**Alpha Bacar Diallo** : Ce sont des présumés qui ont été arrêtés. Ce sont des enquêtes qui vont déterminer s'il s'agit d'eux ou pas.

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

## FNDC

## Ce que Foniké Menguè reproche à Lansana Fofana alias Kayz Fof

Oumar Sylla alias Foniké Menguè, le coordinateur national du FNDC (dissous par le MATD), a récemment cru devoir porter plainte contre le vlogueur sénégalais Lansana Fofana alias Kayz Fof à la direction centrale de la police judiciaire pour dénonciation calomnieuse et diffamation.

L'activiste sénégalais Lansana Fofana alias Kayz Fof aurait accusé le leader du front anti-30ème mandat d'être de mèche avec le colonel Sadiba Koulibaly (décédé le 22 juin dernier en détention à Conakry) dans une prétendue affaire de coup d'État déjoué contre le président de la transition, le général Mamadi Doumbouya. « Je viens par la présente porter plainte contre Monsieur Lansana FOFANA, se disant blogueur, de nationalité Guinéenne, tantôt domicilié en Guinée, tantôt au Sénégal pour dénonciation calomnieuse et

diffamation. En effet, dans une vidéo devenue virale sur la toile intitulée: Coup D'Etat déjoué contre Mamadi DOUMBOUYA, Monsieur Lansana FOFANA alias KAYZ FOF, m'accuse publiquement d'être en contact avec l'ex-Général Sadiba Koulibaly dans la perpétration d'un coup d'Etat Déjoué. Ces propos d'une extrême gravité sont mensongers, vexatoires et manifestement sans preuve. La seule intention inavouée de son auteur est de me livrer en pâture sur la base de contre-vérités mensongères. En tout

état de cause je m'inscris énergiquement en faux contre ces affirmations tendancieuses et grotesques, qui de surcroit portent sérieusement atteinte à mon honneur et à ma dignité. C'est pourquoi, je porte plainte contre le susnommé et sollicite que justice soit rendue conformément à la loi », a écrit Oumar Sylla alias Foniké Menguè. Reste à savoir maintenant si cette plainte pourrait prospérer pour des raisons que l'on deviner aisément. Attendons de voir...

Kèfina Diakité





## TRACASSERIES EN HAUTE MER

## Le chef du port artisanal de Kaporo explique le calvaire que la gendarmerie maritime leur fait subir

**Des pêcheurs artisanaux du débarcadère de Kaporo se disent victimes de tracasserie en haute mer, occasionnées par la gendarmerie maritime de Camayenne. Il est reproché aux jeunes pêcheurs de ne pas disposer des gilets de sauvetage en mer en menant leur activité alors que le responsable du port, pense que l'Etat refuse de les doter de ces équipements malgré plusieurs démarches. Marouf Soumah dénonce une arnaque et demande aux autorités de prendre leur disposition.**



**L' Aigle infos :** Depuis quelques jours, des voix s'élèvent dans votre débarcadère pour dénoncer des tracasseries en haute mer. Qu'est-ce que ces services de sécurité vous demande ?

**Marouf Soumah :** Au départ, ils nous demandaient deux papiers : un de l'ANAM et

l'autre du département de la Pêche. Mais dernièrement, ils commencent à nous empêcher en mer à cause de gilets.

**L' Aigle infos :** Pourquoi vos hommes ne se mettent pas en règle pour éviter ces tracasseries ou bien vous n'en avez pas ?

**Marouf Soumah :** Ces

gendarmes n'ont pas le droit de nous imposer des gilets. Il y a plus de deux-cent parcs ici avec plus de cinq cent pêcheurs, et nous n'avons même pas plus de dix gilets alors que ces équipements ne se trouvent pas sur le marché. Ce n'est pas une raison d'arrêter des pêcheurs. Ils devraient d'abord penser à nous doter de gilets et si les gens refusent de les porter, ils passent à l'action.

**L' Aigle infos :** Qu'est-ce que cela engendre comme conséquences sur l'évolution de vos activités ?

**Marouf Soumah :** Nous travaillons difficilement parce que la plupart de nos moteurs sont fatigués. Depuis le temps du président Alpha Condé, ils ont donné des moteurs qui sont là mais ils refusent de nous les donner.

**L' Aigle infos :** Quelles sont les raisons qui les poussent à ne pas vous donner ces matériels ?

**Marouf Soumah :** Nous ne savons pas pourquoi ils refusent de nous les donner.

**L' Aigle infos :** Quand vos hommes sont interpellés en haute mer, comment vous

faites pour les libérer dans les locaux des services de sécurité ?

**Marouf Soumah :** Ils nous demandent trois, quatre voire cinq bidons de vingt litres d'essence ou la valeur en argent de ce carburant.

**L' Aigle infos :** Il y a des associations de pêcheurs qui existent, que disent ces structures par rapport à ce que vous traversez ?

**Marouf Soumah :** Elles sont au courant mais elles ne peuvent rien. C'est le plus fort qui gagne dans ce combat.

**L' Aigle infos :** Est-ce que vous avez remonté votre problème au niveau des hautes autorités, et qu'est-ce qu'elles vous ont dit ?

**Marouf Soumah :** Elles sont au courant aussi mais elles refusent de nous aider sinon l'affaire de gilets, on leur a dit à plusieurs reprises. On achète des papiers avec eux à deux-cent cinquante mille francs chacun, ce qui n'est pas un problème pour nous mais l'affaire de gilet, ce sont elles qui doivent nous les offrir.

**L' Aigle infos :** Comment vous expliquez cette attitude

du ministère de la Pêche à votre égard ?

**Marouf Soumah :** C'est un refus. Et pourtant, ce sont nous les pêcheurs qui alimentons le budget du département. En réalité l'ANAM donne chaque année des gilets à chaque pêcheur mais leur gilet n'est pas garanti et pour la première fois cette année, toute la commune n'a pas reçu trente gilets.

**L' Aigle infos :** Est-ce que vous avez un appel à lancer aux autorités pour vous aider ?

**Marouf Soumah :** Je leur demande de faire attention parce que nous sommes des Guinéens comme eux. Cherchez à nous donner des gilets avant de nous bloquer en mer, et ceux qui refusent de payer les papiers, ça vous avez raison sur eux.

**L' Aigle infos :** Merci à vous Monsieur Marouf Soumah, chef de port de Kaporo !

**Marouf Soumah :** C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

## CRIEF

## Dr Mohamed Diané réitère ses exigences pour être jugé

**Le mercredi 26 juin 2024, devant la chambre du jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief), Dr Mohamed Diané, ancien ministre de la Défense sous Alpha Condé a une nouvelle fois réitéré ses exigences pour être jugé dans cette affaire de détournement présumé de deniers publics pour laquelle il est poursuivi.**

À sa prise de parole, le président Yacouba Conté a indiqué que le barreau n'a toujours pas pu satisfaire à la demande de constitution d'un avocat commis d'office pour la défense du prévenu. À la question de savoir s'il veut être jugé ou pas, Dr Mohamed Diané, ce proche parmi les proches du professeur Alpha Condé (évincé du pouvoir le 5 septembre 2021 par l'actuel

locataire du palais Mohammed V, le Général Mamadi Doumbouya) a répondu en ces termes: « Oui, je veux être jugé mais en tant qu'homme libre sinon je n'ai rien à dire. Je demande l'application des premières décisions qui m'accordent la libération sans ça, je n'ai rien dire à la cour ». L'affaire a par la suite été renvoyée au 1er juillet prochain. À rappeler que Dr Mohamed

Diané est placé sous mandat de dépôt à la maison centrale de Coronthie depuis le 06 avril 2022. Il y est détenu avec d'autres dignitaires du régime déchu: Ibrahima Kassory Fofana, Amadou Damaro Camara, Dr Ibrahima Kourouma, Kabinet Sylla alias Bill Gates.

Kaba Kankoula



## CONAKRY

# Le colonel Sadiba Koulibaly meurt en détention

**Le mardi 25 juin 2024, le parquet près le tribunal militaire permanent de Conakry a annoncé la mort du colonel Sadiba Koulibaly, ex-chef d'état-major général des armées et chargé d'affaires à l'ambassade de Guinée à La Havane, à Cuba. Quelques jours plus tôt, il avait été condamné à cinq ans de prison ferme pour délits de désertion à l'étranger et détention illégale d'armes.**



Les conclusions du rapport d'autopsie établi à cet effet indiquent que le décès pourrait être imputable à un psycho-traumatisme important et un stress prolongé qui sont à l'origine d'une arythmie cardiaque majeure ayant entraîné une défibrillation et un arrêt cardiaque.

À rappeler que le colonel Sadiba Koulibaly a été présenté en septembre 2021 comme le Numéro 2 du CNRD, la junte qui a évincé du pouvoir le professeur Alpha Condé. Il signait la plupart des communiqués du CNRD. Il sera nommé au poste stratégique du chef d'état-major des armées. Sa nomination au poste de ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'aménagement du territoire chargé de la récupération des domaines spoliés de l'État n'aura pas fait long feu. On l'éloignera par la suite de Conakry en le nommant chargé d'affaires à l'ambassade de Guinée à Cuba. La suite, on la connaît. Que son âme repose en paix. Amen!

Kaba Kankoula

«Le parquet près le Tribunal militaire de première instance permanent de Conakry a le profond regret de porter à la connaissance de l'opinion publique du décès de Monsieur Sadiba Koulibaly survenu le 22 juin 2024 à Conakry suivant certificat de décès N°1942/HNID/24 du 24 juin 2024 délivré par monsieur le chef de service médecine légale de l'hôpital Ignace-Deen de Conakry», lit-on dans le communiqué signé du procureur militaire le colonel Aly Camara.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Guinée : le Fonds africain de développement accorde un prêt de 14 millions de dollars pour soutenir le développement industriel et la résilience des Petites et Moyennes Entreprises (PME)

**Le secteur privé, les femmes et les jeunes (femmes et hommes), bénéficieront d'opportunités accrues à travers le renforcement de l'écosystème d'appui au secteur privé**

**L**e Conseil d'administration du Fonds africain de développement (<https://apo-opa.co/4ccMQZo>

), le guichet concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement ([www.AfDB.org](http://www.AfDB.org)), a approuvé, mardi 25 juin 2024 à Abidjan, un prêt de 14,04 millions de dollars à la Guinée pour mettre en œuvre le Projet d'appui au développement industriel et à la résilience des PME (PADIRPME).

Le financement issu du pilier 1 de la Facilité d'appui à la transition (<https://apo-opa.co/4ckDqLu>) - un instrument de financement de la Banque destiné aux pays fragiles ou en transition - permet à la Guinée de renforcer ses capacités institutionnelles pour promouvoir son développement industriel et la résilience de ses petites et moyennes entreprises (PME).

Le projet soutiendra notamment l'amélioration des capacités de planification, de coordination, de suivi et de promotion du développement industriel du pays d'Afrique de l'Ouest. Il permettra également de mettre en place un programme d'appui à la croissance et à la résilience des PME-PMI et de renforcement de l'offre de services publics aux entreprises privées.

Le principal défi que ce projet tente de résoudre tient au déficit actuel des capacités institutionnelles pour le pilotage et la mise en œuvre de la politique industrielle, tant au plan macroéconomique et sectoriel qu'au plan microéconomique, à l'échelle

de l'entreprise.

Soulignant que la Guinée dispose d'un potentiel de développement industriel considérable encore insuffisamment inexploité, le directeur du Département du développement industriel et du commerce de la Banque, Ousmane Fall, estime que « l'appui du Fonds africain de développement permettra à la Guinée de traiter les causes profondes de la fragilité et de consolider les sources de résilience à long terme à travers le développement institutionnel pour une industrialisation durable et inclusive de la Guinée, favorisant le développement du secteur privé et la consolidation d'une société pacifique et résiliente ».

L'appui du Fonds permettra à la Guinée de se doter des capacités nécessaires pour promouvoir le développement de nouvelles capacités productives concourant à la diversification de son économie et à la création d'emplois. Il permettra de stimuler le processus de transformation structurelle et d'engranger des gains de productivité nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des Guinéens et au renforcement de la résilience économique et sociale du pays.

Le projet comprend trois composantes : le renforcement des capacités de planification, de pilotage et de mise en œuvre de la politique de développement ; l'appui intégré à la résilience, à la promotion de l'industrie verte et la croissance des PME-PMI et ; la gestion et la coordination du projet.

Le projet profitera directement ou indirectement à tous les acteurs du secteur privé industriel. Le secteur privé, les femmes et les jeunes (femmes et hommes), bénéficieront d'opportunités accrues à travers le renforcement de l'écosystème d'appui au secteur privé leur permettant de mieux saisir les opportunités offertes par la nouvelle politique industrielle et les dispositions de la loi sur le contenu local.

À long terme, l'impact du projet sur le développement réside dans le renforcement des capacités institutionnelles pour les politiques industrielles, impliquant l'accélération de la transformation économique à travers le développement des PME, y compris celles des femmes, la modernisation industrielle et les exportations, le renforcement de la compétitivité et la promotion de l'investissement privé, l'amélioration des ressources humaines, avec un accent mis sur les jeunes femmes et hommes et la réduction des disparités, en particulier concernant les inégalités de genre.

Le projet renforce les actions du Groupe de la Banque ([www.AfDB.org](http://www.AfDB.org)), qui sont en cours en Guinée qui visent le développement de l'agro-industrie et des zones spéciales de transformation agro-industrielle et le développement du secteur privé via la formalisation des entreprises et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Distribué par APO Group pour African Development Bank Group (AfDB).

## CAMEROUN

# Après son audition, le sort de Samuel Eto'o en suspens

**S**amuel Eto'o, le président de la Fédération camerounaise de football et légende du football africain, a été auditionné mardi 25 juin au Caire en Égypte par le jury disciplinaire de la CAF, la Confédération africaine de football. L'ancien buteur du FC Barcelone a notamment été entendu sur de graves accusations de truccages de matchs du championnat du

Cameroun portées à son encontre par des acteurs du football camerounais. La décision n'interviendra qu'après les délibérations du jury, mais Samuel Eto'o risque gros. Samuel Eto'o risque pas moins que la suspension à vie de toute activité liée au football, si sa culpabilité venait à être établie, selon les règlements de la Confédération africaine de football (CAF). Mais ce n'est pas si simple : la CAF doit

d'abord réussir à prouver sans aucune équivoque que Samuel Eto'o a réellement et personnellement été impliqué dans des opérations de manipulations des matchs. En l'occurrence ici : avoir favorisé la montée en première division du club Victoria United, il y a deux ans.

Lors de l'audition du mardi 25 juin, finalement à huis clos, malgré la demande exprimée de Samuel Eto'o qui souhaitait

une retransmission en direct, il a pu apporter ses éléments de réponse au dossier d'accusation monté par son principal accusateur, Henri Njalla Quan, un ancien vice-président de la Fécafoot.

Un enregistrement de conversation téléphonique à authentifier

Ce dernier qui a été auditionné lundi, un jour avant Samuel Eto'o, a dans sa valise de preuves envoyées à la CAF, un

élément qui peut s'avérer assez confondant. Il s'agit d'un enregistrement d'une conversation téléphonique (qui reste à authentifier) entre Samuel Eto'o et le président de Victoria United. Des allusions plus ou moins explicites y sont faites entre les deux interlocuteurs sur l'impératif de faire monter ce club en division d'élite.

## ÉVÉNEMENTS DE GAOUAL

**Le CERAG apporte des précisions**

**Le jeudi 20 juin 2024, dans une déclaration rendue publique par sa coordination nationale, le CERAG (Cercle des Amis de Gaoual) nie toute implication dans une prétendue agression d'une délégation de l'UFDG à Gaoual.**

«Le CERAG tient à apporter un démenti formel suite aux accusations concernant l'agression d'une délégation de l'UFDG à Gaoual. Le CERAG est un mouvement tolérant, pacifique qui n'a aucunement besoin de recourir à de pratiques relevant de la manipulation ou de la violence.

Le CERAG n'a jamais mobilisé ses militants et sympathisants pour intimider, perturber ou attaquer des réunions politiques.

Notre engagement politique dépasse les pratiques rétrogrades et abjectes liées à toute forme d'agression ou de violence. Nous accuser de telles actions relève d'une pure manipulation visant à discréditer notre mouvement dont l'élan ébranle plus d'un au sein de l'UFDG.

Il est important de rappeler que depuis un certain temps, M. Cellou Dalein Diallo multiplie les interviews et les appels à la manifestation depuis l'étranger pour



discréditer notre pays et nos institutions. A présent, il se tourne contre le CERAG qui entend instaurer la transparence et la démocratie à l'UFDG. Refusant de rentrer en Guinée, alors que personne ne l'en empêche, conscient de son échec politique, dont l'une des preuves évidentes c'est l'incapacité de renouveler démocratiquement les structures du parti, il tente maintenant de semer le

désordre en cherchant à médiatiser des incidents fabriqués de toutes pièces. Le tout dans l'espoir de redorer son blason. Peine perdue car, ils sont nombreux, les militants et sympathisants de l'UFDG qui ont ouvert les yeux depuis l'avènement du CERAG.

Il est bien connu de tous que, depuis plusieurs mois, la direction de l'UFDG organise, sans entrave, ses réunions. Pourquoi ces accusations de

blocage surgissent-elles maintenant ? Si les autorités ou des hommes d'État avaient voulu s'y opposer, ils l'auraient fait plus tôt. Il est évident que manœuvres intentées contre nous sont un écran de fumée pour cacher les échecs, les problèmes internes du parti et les tactiques déloyales de M. Cellou Dalein Diallo et son clan. Mais personne n'est plus dupe et tout le monde sait qui a instauré la violence, le culte

de la personnalité et la pratique de l'exclusion à l'UFDG.

Le CERAG réitère son soutien à Ousmane Gaoual Diallo victime des pratiques déloyales et antidémocratiques de M. Cellou Dalein Diallo.

Nous demandons à tous les militants et sympathisants de l'UFDG et au-delà, à tous les citoyens guinéens, de ne pas se laisser manipuler par des manœuvres d'un homme en perte de repère.

Enfin, le CERAG continue à mobiliser dans la sérénité, le respect de l'autre et demeure fermement attaché à son combat pour un UFDG rénové au service d'un avenir meilleur pour la Guinée», peut-on lire dans la déclaration signée de la Coordination Nationale du CERAG qui soutient le ministre Ousmane Gaoual Diallo dans son bras de fer avec Cellou Dalein Diallo pour le contrôle de l'UFDG.

**Kaba Kankoula**

## MONTAGE FINANCIER DU PROJET KALETA

**Le sujet s'invite à la dernière AG du RPG Arc-en-ciel**

**Le samedi 22 juin 2024, le RPG Arc-en-ciel, l'ancien parti au pouvoir, a tenu assemblée générale hebdomadaire à son siège national à Gbessia, dans la commune du même nom. Une occasion qu'un membre du bureau politique national, Aboubacar Demba Dansoko, a mise à profit pour répondre au Premier ministre Amadou Oury Bah qui, dans une interview accordée à Jeune Afrique (JA), a pointé le montage financier du projet Kaleta sous le régime déchu pour expliquer le déficit énergétique constaté sous le CNRD.**

«Nous avons entendu un responsable dire que les problèmes d'électricité sont liés au mauvais montage financier de Kaleta et de Souapiti. Après ces déclarations, nous étions sincèrement choqués. Choqués parce que nous savons ce qui a été fait en ce qui concerne ce montage financier. Si je prends l'exemple de Kaleta, il vous souviendra que le fleuve était en Guinée depuis la nuit des temps, mais personne n'a pu construire un barrage de cette dimension dans notre pays. Il a fallu l'avènement du professeur Alpha Condé, et en trois (3) ans nous avons eu ce barrage. Quand un responsable accuse

le montage financier c'est une fuite en avant. Sur ce montage financier, j'en sais quelque chose et je vais vous l'expliquer en trois (3) mots, parce que j'ai été responsable en ce qui concerne ce montage financier... Quand on parle de montage financier, il s'agit tout simplement d'un accord de prêt que la Guinée a pu obtenir auprès de la Chine. En pendant ce temps, ce n'est ni la France, ni les États-Unis encore moins les institutions financières qui pouvaient financer la construction de ce barrage. C'est la confiance du professeur Alpha Condé qui nous a permis de l'obtenir, dont le montage financier est très

simple. Il ne faudrait donc pas que ces responsables rejettent la responsabilité sur le régime du professeur», a réagi Aboubacar Demba Dansoko. Et de poursuivre son intervention en ces termes: «ce montage est donc en trois (3) points. D'abord la Guinée dispose de la ressource naturelle qui est le fleuve qui a existé depuis très longtemps. Grâce à l'agenda bien garni, la Chine a accepté d'accompagner la Guinée qui n'a aucun franc dedans. Alors si vous entendez certains dire qu'il y a surfacturation ou ceci ou cela, je vous dis en toute sincérité qu'il en est absolument rien, parce que j'ai

examiné l'accord de prêt et j'ai contribué au vote pour son approbation. Alors la Chine à travers une de ses banques d'import export, a accepté de financer la construction du barrage après des études. Alors les Chinois ont dit, comme ils ont l'expertise, qu'ils vont nous prêter l'argent et que leurs entreprises vont faire le travail. Et après les travaux, le remboursement du prêt, c'est l'exploitation du même barrage à travers les fonds générés. Est-ce qu'on peut parler de mauvais montage dans ces conditions ? Est-ce que c'est le montage financier qui est source de l'incapacité de la société guinéenne de l'élection

de commercialiser correctement le courant. Est-ce c'est le montage qui fait que pendant que le professeur Alpha Condé était là, tout le monde avait le courant et que maintenant on est pas capable de nous donner le courant? C'est tout simplement de la mauvaise foi de leur part. Si le CNRD n'est pas capable de gérer cette question d'électricité, il ne faudrait pas jeter la responsabilité sur celui qui a doté la Guinée des plus grandes infrastructures».

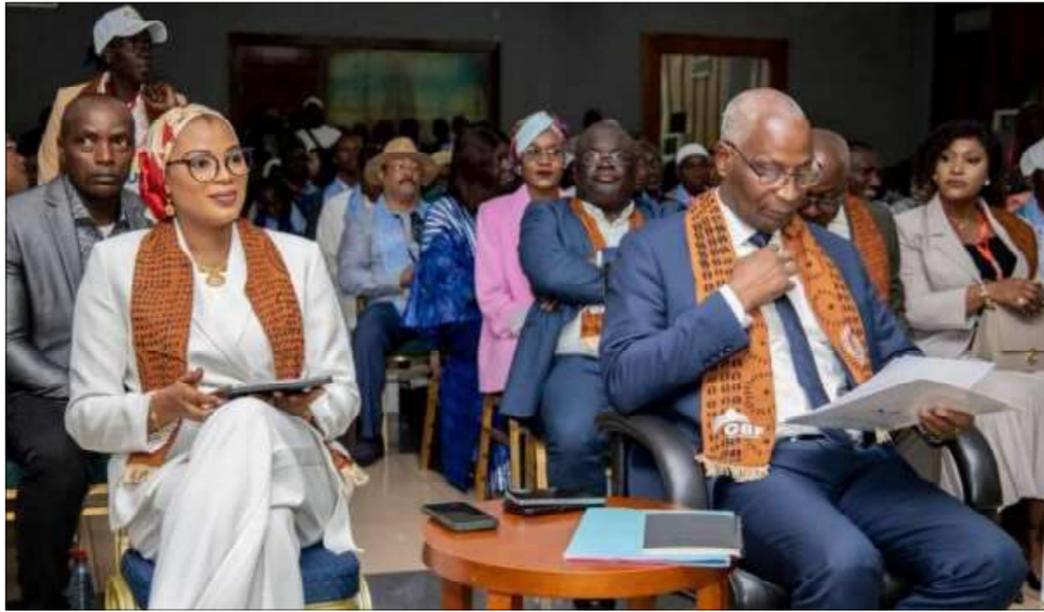
**Kéfina Diakité**

## GUINÉE BUSINESS FORUM ((GBF))

## Les travaux de la 1ère réunion du comité de pilotage lancés par le PM

**Le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah a lancé le mercredi 26 juin 2024 les travaux de la 1ère réunion du comité de pilotage de la Guinée Business Forum (GBF), un cadre de dialogue permanent entre l'État guinéen et le secteur privé pour assurer l'amélioration de l'environnement du climat des affaires par une action concertée et permanente.**

«Depuis le 05 septembre 2021, le leitmotiv du message que le Général Mamadi Dumbouya vous a adressé, réunissez-vous, organisez-vous, donnez-vous la main pour que le secteur privé national puisse être un secteur porteur, créateur de richesse. Aujourd'hui on se félicite que ça soit le cas. En tant que Premier Ministre Chef du Gouvernement et tous les ministres quel est notre rôle dans tout cela ? C'est de faire en sorte que nous soyons au service de l'économie. L'État ne doit pas se substituer au secteur privé mais un secteur privé ne peut pas prospérer lorsque l'État est faible ou l'État est absent, c'est la raison pour laquelle plusieurs réformes sont engagées pour permettre à ce que le secteur privé soit dans une logique de



performance pour créer de la richesse. Car, s'il n'y a pas un secteur privé riche, créateur de richesse, on ne peut avoir un taux de croissance soutenu»,

a déclaré Amadou Oury Bah, PM.

La ministre du Commerce, de l'Industrie et des PME qui représente l'État auprès du

secteur privé, Dre Diaka Sidibé, a indiqué: « La tenue de cette toute première réunion du comité de pilotage autour des réformes envisagées par

les concepteurs privés. L'objectif majeur de cette première réunion du comité de pilotage est de soumettre six (6) premières réformes au comité pour analyse et avis avant validation et prise en compte par toutes les parties prenantes et l'État. Nous voulons construire ensemble un environnement favorable du secteur, en tenant compte des besoins spécifiques de tous les secteurs et domaines d'activités dans notre pays. Chers partenaires, le GBF est une opportunité unique pour les acteurs publics et du privé de se rencontrer, de dialoguer, de partager des expériences et de trouver les solutions concertées pour promouvoir la croissance économique et de développement durable»

**Mamadou Oury**

## RWANDA

## 1 mort et plusieurs blessés dans une bousculade lors d'un meeting de Paul Kagamé

**A**u Rwanda, une bousculade lors d'un meeting a occasionné plusieurs blessés et un mort le dimanche 23 juin 2024.

Une bousculade a fait un mort et 37 blessés dimanche à Rubavu dans le nord-ouest du Rwanda, lors d'un meeting du parti du président Kagame, à trois semaines d'une élection présidentielle où il apparaît comme favori, a rapporté l'agence de radiodiffusion publique.

Le ministère des collectivités locales a demandé à ceux qui participent à la campagne de suivre les instructions et règles destinées à assurer la sûreté et la sécurité », indique l'agence de radiodiffusion publique.

Des partisans du président rwandais Paul Kagame, du parti au pouvoir, le Front patriotique rwandais (FPR), assistent au premier rassemblement de campagne avant le scrutin présidentiel de juillet à Busogo, dans le district de Musanze, au Rwanda, le 22 juin 2024.

« Une personne est morte et 37 autres ont été blessées dans une bousculade qui s'est produite lors des campagnes du RPF-Inkotanyi à Rubavu dimanche », a rapporté l'agence rwandaise de radiodiffusion (RBA). Le Front patriotique rwandais (RPF-Inkotanyi) est le parti du président Kagame.

« Le ministère des collectivités locales a demandé à ceux qui participent à la campagne de suivre les instructions et règles destinées à assurer la sûreté et la sécurité », a ajouté l'agence.

La ville de Rubavu est proche de la frontière avec le Nord-Kivu en République démocratique du Congo.

La veille, Paul Kagame, qui dirige depuis 24 ans ce pays des Grands Lacs, avait tenu dans le district de Musenze (nord-ouest) un premier meeting dans un stade rempli de plusieurs milliers de sympathisants, pour l'ouverture officielle de la campagne.

Devant la foule, pour la plupart



amenée par bus, M. Kagame a défendu le bilan de la « démocratie » au Rwanda, semblant répondre à des critiques sur la répression de l'opposition. Neuf millions d'électeurs sont inscrits pour l'élection présidentielle, pour la première fois couplée avec des législatives.

Homme fort de facto du

Rwanda depuis la fin du génocide des Tutsis en 1994 qui avait fait 800.000 morts, Paul Kagame avait été élu président par le Parlement après la démission de Pasteur Bizimungu en 2000.

Il a ensuite été reconduit au suffrage universel en 2003, 2010 et 2017, réunissant à chaque fois plus de 90% des

voix.

Il a été loué pour le rétablissement économique du Rwanda après le génocide, mais est critiqué pour son bilan en matière de droits humains et de répression politique de l'opposition.

**NETAFRIQUE**

MALI

## Emprisonnée en Italie, la chanteuse Rokia Traoré attend d'être fixée sur son sort

Depuis le jeudi 20 juin, la chanteuse et vedette internationale Rokia Traoré est derrière les barreaux. Le motif est un contentieux conjugal dans lequel deux parents, l'homme de théâtre belge, Jan Goossens, et l'artiste malienne se disputent la garde d'une jeune fille âgée aujourd'hui de neuf ans. Rokia Traoré a été condamnée par la justice belge en 2023 à deux ans de prison pour non-représentation d'enfant à la personne en ayant la garde.



AFRICAPRESSE.com

Selon l'entourage de la chanteuse et après déjà deux entretiens avec son avocate italienne, Rokia Traoré devait recevoir ce matin la visite de l'ambassadeur du Mali en Italie et de son défenseur pour un entretien à la prison de Civitavecchia.

C'est à cette maison d'arrêt, à une centaine de kilomètres de Rome, que l'artiste est incarcérée depuis son arrestation vendredi à l'aéroport de Fiumicino.

Depuis sa condamnation en 2023 par la justice belge, un mandat d'arrêt européen courait à l'encontre de la chanteuse. Rokia Traoré explique que cette situation l'empêche de voyager normalement à travers le monde et cause de graves problèmes sur sa carrière.

De son côté, l'avocat de Jan Goossens, son ex-conjoint, explique que son client a proposé « un nouvel accord familial » qui permettrait de

concilier les deux points de vue concernant la garde de la jeune fille au milieu de ce contentieux.

Une option qu'aurait rejetée la chanteuse, selon l'avocat belge. Rokia Traoré doit comparaître mardi 2 juillet devant la cour d'appel de Rome afin d'être fixée sur son sort : une remise en liberté ou un maintien en détention.

RFI

CRISE BÉNIN-NIGER

## Les ex-présidents béninois Soglo et Yayi rencontrent le général Tiani



Une longue entrevue a eu lieu ce mardi entre les deux anciens présidents béninois Boni Yayi et Nicéphore Soglo et le général Tiani, à la tête du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) à Niamey. Le Premier ministre nigérien Lamine Zeine et le ministre de l'Intérieur le général Toumba ont également participé à ces échanges, selon des images de la télévision d'État nigérienne.

Depuis leur arrivée dans la capitale du Niger lundi 24 juin 2024 dans la soirée pour une mission de médiation, Thomas Boni Yayi et Nicéphore Soglo bénéficient de tous les honneurs protocolaires. Ils sont logés par la présidence, conduit à bord de limousines et bénéficient d'une escorte de motards.

Mais ils se sont bien gardés de faire le moindre

commentaire sur la teneur de leurs échanges avec les représentants du CNSP. Aucune déclaration n'a été faite à la sortie de l'audience.

Le ministre d'État en charge de l'intérieur qui les a accueillis sur le tarmac de l'aéroport, était également présent lors de leur rencontre avec le général Abdourahame Tiani - Son premier ministre et son chef de cabinet assistaient aussi à cette rencontre, qui s'est tenue au sein du palais présidentiel.

Avant de quitter le Bénin, Boni Yayi et Nicéphore Soglo ont indiqué que leur voyage a pour objectif de « contribuer à rétablir des relations cordiales et confraternelles entre le Niger et le Bénin ». Une mission de médiation, dont le programme précis et la longueur n'ont pas été communiqués.

RFI

MANUSCRIT INTROUVABLE DE MONENEMBO

## Un collectif adresse une lettre au président de la transition

Le célèbre écrivain Tierno Monénembo a été victime, il y a quelques semaines, d'un cambriolage à son domicile à Sonfonia. Son ordinateur qui contenait son manuscrit « Enfance 4 a été emporté par les cambrioleurs. Le collectif « Retrouvons le Manuscrit de Monénembo » a saisi mardi 25 juin 2024 le président de la transition, le général Mamadi Doumbouya pour trouver une

issue favorable à ce problème.

«Devant notre impuissance, en tant que simples citoyens, à retrouver l'ordinateur ou, tout au moins, le manuscrit de Tierno Monénembo, victime d'un vol par effraction à son domicile de Sonfonia Bonfin le 22 mai dernier, malgré les bonnes intentions, les actions bénévoles menées sur le terrain, la diffusion conséquente de cette information par une page

Facebook dédiée, ainsi que l'appel de l'éminent écrivain à travers les médias guinéens et internationaux, notre collectif s'est résolu à saisir, dans une lettre ouverte, le président de la transition, le Général Mamadi Doumbouya. En effet, c'est lui qui incarne l'État guinéen aujourd'hui, et nous pensons que notre État doit rendre justice à tout citoyen victime de forfaiture dans notre pays. Tierno Monénembo,

étant de ceux qui ont porté haut l'honneur du pays, mérite l'aide de l'État dans un moment si critique.

C'est pourquoi cette lettre ouverte et nous avons, de plus, initié une tribune collective qui réunira les Guinéens, les amoureux de la Guinée et de la culture, particulièrement la littérature, pour toujours attirer l'attention des autorités guinéennes sur cette affaire et

demander de l'aide. En 48 heures, elle a réuni 500 signatures de personnes d'horizons différents mais dont le socle commun est le savoir (Par ici pour signer et partager : <https://www.change.org/Tribune-de-Soutien-Tierno-Monenembo>), a écrit le collectif « Retrouvons le Manuscrit de Monénembo ». Attendons de voir.

Kaba Kankoula

## Expulsé du Niger, l'armée américaine veut s'implanter dans ce pays de l'Afrique de l'Ouest

**Le plus haut général américain entreprend une visite rare en Afrique pour explorer les options permettant de maintenir une présence américaine en Afrique de l'Ouest après la décision du Niger d'expulser l'armée américaine en faveur d'un partenariat avec la Russie.**

Le général de l'armée de l'air CQ Brown, président des chefs d'état-major interarmées, a informé les journalistes avant son arrivée au Botswana lundi pour une réunion des chefs de la défense africains qu'il avait l'intention de dialoguer avec plusieurs partenaires régionaux au cours de son voyage, a rapporté Reuters.

**Ce que dit le général de l'Air Force :**

« Je vois des opportunités. Et il y a des pays dans lesquels nous travaillons déjà en Afrique de l'Ouest », a déclaré Brown aux journalistes voyageant avec lui.

S'appuyer sur ces relations pourrait « nous fournir des opportunités de déployer certaines des capacités dont nous disposons au Niger dans d'autres endroits », a-t-il ajouté.

Brown a refusé de préciser quels pays étaient envisagés. Cependant, un responsable américain a déclaré à Reuters que l'administration du président Joe Biden avait entamé des discussions avec



des pays comme le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Il est peu probable que l'armée américaine reproduise prochainement sa solide présence antiterroriste au Niger. La perte de la base aérienne 201, construite près d'Agadez, dans le centre du Niger, pour un coût de plus de 100 millions de dollars, est particulièrement importante.

Avant le coup d'État militaire au Niger l'année dernière, la base était cruciale pour les efforts conjoints des États-Unis et du Niger contre les insurgés qui ont tué des milliers de personnes et déplacé des millions de personnes. Cette base, l'une des deux bases américaines dans le pays, sert de centre clé d'opérations de drones.

Un deuxième responsable américain, s'exprimant sous couvert d'anonymat, a déclaré qu'il ne fallait pas s'attendre à une autre grande base américaine ou à une relocalisation massive des troupes américaines du Niger vers un autre endroit.

« Nous ne nous attendons pas à une annonce de

construction militaire à grande échelle ou à une nouvelle base significative », a déclaré le deuxième responsable.

**Les défis des changements politiques en Afrique**

L'évolution du paysage politique en Afrique de l'Ouest et centrale présente un défi important pour les États-Unis. La région a connu huit coups d'État au cours des quatre dernières années, notamment au Niger et chez ses voisins, le Burkina Faso et le Mali.

Les juntes qui gouvernent actuellement bon nombre de ces pays sont moins enclines à collaborer avec les pays occidentaux, y compris les États-Unis.

La loi américaine interdit le soutien militaire aux gouvernements arrivés au pouvoir grâce à des coups d'État. Par conséquent, ces régimes se tournent de plus en plus vers la Russie, qui n'est pas confrontée à de telles restrictions juridiques.

**NETAFRIQUE**

### MALI

## La CPI condamne l'ex-patron de la police islamique de Tombouctou pour crimes de guerre

La Cour pénale internationale (CPI) a condamné ce mercredi 26 juin un chef de la police islamique jihadiste pour des crimes de guerre et crimes contre l'humanité dans la ville sanctuaire malienne de Tombouctou en 2012 et 2013, lors de l'occupation du nord du Mali, par AQMI et Ansar Dine. Abdoul Aziz al-Hassan, 46 ans, a été reconnu coupable notamment de torture et d'atteinte à la dignité de la personne pour des actes commis dans la ville alors sous le joug jihadiste.

« La chambre déclare donc M. al-Hassan coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre ». L'ex-chef de la police islamique est donc plusieurs fois coupables pour des actes de persécutions, de torture, des actes inhumains. Un chef de la police zélé, qui faisait appliquer les sentences prononcées par le tribunal islamique à l'encontre de celles qui ne portaient pas le voile, des couples adultères ou à l'encontre de tous ceux qui ne respectaient pas les lois du nouveau pouvoir à Tombouctou.

La chambre de première instance a retenu qu'Abdoul Aziz al-Hassan a participé et ordonné la flagellation en public d'au moins 13 personnes, des châtiments exécutés en public, a rappelé le juge Antoine Mindua.

Selon les témoignages retenus par les juges, Abdoul Aziz al-Hassan flagellaient ses victimes ou ordonnait qu'elles soient fouettées. Certaines femmes ont été enfermées dans un distributeur à billet, proche du siège de la banque qui était devenu son quartier général.

« Al-Hassan a conduit des personnes condamnées sur les lieux où les châtiments étaient administrés. Il a également été présent plusieurs fois lorsque des

châtiments publics ont été infligés, en particulier pour des personnes condamnées par le Tribunal islamique. Al-Hassan portait une arme pour exercer certaines de ses fonctions, notamment lorsqu'il participait à l'exécution de châtiments. »

**Sentence attendue dans quelques semaines**

Abdoul Aziz al-Hassan a été reconnu coupable de persécution pour des motifs religieux, de mutilations, de torture. L'ex-milicien d'Ansar Dine a en revanche été acquitté des chefs d'esclavage sexuel et de mariage forcé. Les magistrats ne nient pas l'existence de tels actes, mais en substance, ils estiment qu'il s'agissait de crimes de droit commun et qu'ils n'ont pas été commis dans le cadre politique

des crimes contre l'humanité.

Il risque néanmoins la perpétuité. La sentence sera décidée dans les prochaines semaines.

Sur la forme, la lecture du jugement était lente, extrêmement décousue. Vêtu d'un boubou jaune et d'un chèche blanc, Abdoul Aziz al-Hassan a patiemment écouté le verdict sans manifester une quelconque émotion.

Nous espérons une condamnation à perpétuité parce que les faits qui ont été commis au nord du Mali, notamment en 2012 et 2013 sont extrêmement graves. La peine doit être à la hauteur de la souffrance des victimes.

**RFI**

*Lire L'Aigle Infos,  
c'est lire la vérité  
et la vertu*